

FESTIVAL

ALIMENT TERRE

CFSI Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits : Girelle Production

FICHE FILM

Du béton sur nos courgettes

Arnaud Gobin, Christophe Camoirano / 2021 / Girelle Production/ 52' / Français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et d'Origa. Les idées et les opinions présentées sont celles du CPS et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
DU BETON SUR NOS COURGETTES	4
NOTRE AVIS	4
LES REALISATEURS	4
INTENTION	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	7
POUR ALLER PLUS LOIN	7
Quelques chiffres sur l’artificialisation des sols	7
L’accès au foncier agricole en Afrique de l’Ouest : constat et chiffres	9
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	10
Profil d’intervenants potentiels	10
Questions pour entrer dans le débat.....	10
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	11
Idées d’animation avant/après la projection	11
Ecueils à éviter.....	11
Fiches thématiques	11
BIBLIOGRAPHIE.....	12

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l’appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu’ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l’alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l’organisation de votre événement ALIMENTERRE, n’hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

DU BETON SUR NOS COURGETTES

Arnaud Gobin, Christophe Camoirano / 2021 / Girelle Production / 52' / Français

Agriculture durable, Écologie, Artificialisation des sols, spéculation foncière

France, Alpes Maritimes

Depuis les années 70, le monde rural des Alpes-Maritimes a connu un essor considérable du bâti. La spéculation foncière qui en découle a engendré la disparition progressive de ses terres cultivables et des sources d'approvisionnement en denrées alimentaires. Ce documentaire montre les dispositions prises par les communes pour réhabiliter les jachères et endiguer le grignotage immobilier. Il va à la rencontre de celles et ceux qui s'opposent à cette érosion des espaces exploitables en réhabilitant des modes de production adaptés à la géographie et au climat local.



NOTRE AVIS

Un documentaire qui reste positif en traitant d'un sujet qui l'est beaucoup moins : l'artificialisation et l'urbanisation des sols. S'il se concentre sur les Alpes Maritimes, on voit aisément que les problématiques et les initiatives citoyennes et politiques qui y sont présentées peuvent faire écho dans d'autres territoires. Les initiatives en faveur de systèmes alimentaires et agricoles plus durables et plus sains, qui passent notamment par la facilitation de l'accès au foncier aux jeunes paysans et paysannes, sont réjouissantes.

Le choix d'un ton léger et d'images très cinématographiques en font un film adapté à tous types de publics.

LES REALISATEURS

Arnaud Gobin et Christophe Camoirano

INTENTION

Interview de Christophe Camoirano réalisée le 25 mai 2023.

Pourquoi avez-vous réalisé ce film?

Originaire de la région niçoise, ce film découle d'une constatation que j'ai faite en franchissant la frontière italienne en voiture. J'ai remarqué que, sur un territoire géographiquement identique, nous avons, du côté français, des serres à l'abandon, tandis que du côté italien, les serres étaient préservées et cultivées. Étant profondément préoccupé par les questions environnementales, l'alimentation et l'agriculture, j'ai décidé de mener une petite enquête sur l'état des terres agricoles de la Côte d'Azur. Je voulais vérifier si mon intuition était fondée.

Il y a eu un déclin considérable des terres cultivées et cultivables au cours des 50 dernières années. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les Alpes-Maritimes étaient l'un des plus grands territoires agricoles de France. Cependant, la spéculation foncière, l'urbanisation, les prix élevés des terrains et le tourisme excessif ont réduit les surfaces agricoles et empêché l'installation de nouvelles et nouveaux agriculteurs. Aujourd'hui, nous avons une très faible autonomie alimentaire et, en même temps, nous avons de jeunes agriculteurs avec des idées, des engagements et des critères de réussite qui parviennent à trouver un équilibre entre l'économie et la qualité de vie. Il serait intéressant que les politiques territoriales s'emparent de cette situation et s'y engagent au-delà de simples annonces. Nous sommes à un moment crucial car ces questions se posent dans les Alpes-Maritimes mais aussi partout ailleurs. Le film est souvent diffusé dans d'autres territoires et les problématiques abordées, bien qu'elles soient propres à chaque endroit, sont également partagées. Nous ne sommes pas confrontés à un problème isolé, mais à un problème systémique qui doit être considéré de manière globale.

Quel rôle les collectivités ont-elles à jouer pour limiter la bétonisation et favoriser la souveraineté alimentaire de leurs territoires?

Les collectivités ont un grand rôle à jouer. Toutefois, s'engager contre la bétonisation et pour l'avènement d'un nouveau modèle agricole vertueux et solidaire est un travail périlleux qui nécessite un certain courage. Déjà, il faut faire face à des difficultés réglementaires certaines (plan local d'urbanisme, etc.) et à une temporalité administrative inadéquate. Le réchauffement climatique évolue bien plus rapidement que la réalité administrative qui doit urgemment s'y adapter. La temporalité électorale n'est, elle non plus, pas adaptée aux changements climatiques. Les mandats durent quelques années et pour avoir une chance de se faire réélire les candidats ont tendance à privilégier des politiques dont les bénéfices seront quantifiables rapidement. Or, les mesures pour s'adapter aux changements climatiques et à leurs impacts nécessitent des remaniements de fond qui consistent parfois à prévenir des phénomènes encore invisibles. Les politiques doivent donc s'armer de courage pour réglementer certaines pratiques (en réduisant le droit de construction par exemple) et faire face au mécontentement que cela peut générer. Ils ont un vrai travail de sensibilisation à fournir pour faire comprendre aux citoyennes et citoyens qu'ils ne prennent pas ces mesures contre eux mais pour leur futur et celui de leurs enfants.

En quoi le foncier est-il un enjeu important de la transition agro-écologique?

Le territoire des Alpes-Maritimes est exceptionnel à bien des égards, notamment en termes de capacités agricoles et de variétés cultivables. Cependant, il est très difficile de s'y installer en agriculture. Pour un jeune qui n'est pas issu du milieu agricole, c'est pratiquement impossible car les terres sont trop chères. Des structures existent, telles que le réseau Terre de Liens ou la SAFER, pour faciliter l'installation d'agriculteurs et d'agricultrices. Néanmoins, ces structures doivent résister face à des dynamiques territoriales qui vont rarement dans leur sens et qui ne les acceptent pas. A titre d'exemple, le département des Alpes-Maritimes est le dernier dans lequel s'est installée la SAFER.

SÉQUENÇAGE

Introduction – Le constat

00:00:00 à 00:07:01

Alors que les Alpes-Maritimes étaient une terre agricole importante, dotée d'une identité ancrée dans le maraîchage et la culture des fleurs à parfum, elles ont connu une urbanisation exponentielle au cours des 50 dernières années. Croissance démographique, course à l'attractivité territoriale, tourisme de masse... Le réalisateur explore les facteurs qui ont conduit à la situation actuelle : un territoire presque dépourvu d'autonomie alimentaire, où les terres s'artificialisent de plus en plus et où l'identité agricole se perd peu à peu.

Partie 1 – S'installer en agriculture : le problème de l'accès au foncier

00:07:02 à 00:08:15

De nouvelles agricultrices et de nouveaux agriculteurs souhaitent s'installer dans les Alpes-Maritimes pour raviver les traditions agricoles tout en innovant pour créer un nouveau modèle agricole et alimentaire durable et solidaire. Cependant, leur parcours est semé d'embûches, et l'un des principaux obstacles auquel ils sont confrontés est celui de l'accès à la terre. En effet, en raison de la spéculation immobilière, le coût du foncier est excessivement élevé. On découvre également l'existence d'un organisme, la SAFER, qui tente de remédier à cette situation en régulant le prix des terres agricoles.

Partie 2 : Le rôle des pouvoirs publics

00:15:15 à 00:24:21

Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la disparition des terres agricoles et pour l'avènement de la souveraineté alimentaire de leurs territoires. De nombreux outils sont déjà disponibles et d'autres restent à développer pour avancer dans cette direction. Le documentaire explore deux exemples concrets de communes qui se sont investies en ce sens.

Partie 3 : Réinventer les modes de production et de commercialisation

00:24:21 à 00:37:57

A travers plusieurs exemples concrets, le documentaire nous montre comment de jeunes agriculteurs réinventent les métiers de la paysannerie afin de produire et de commercialiser une alimentation saine, durable et financièrement viable. Il met également en évidence le devoir des élus de créer les conditions propices à l'émergence de systèmes alimentaires et agricoles plus résilients, durables, solidaires et souverains.

Partie 4 : Reconnecter la campagne et la ville

00:37:58 à 00:47:21

En milieu urbain, des citoyens se mobilisent pour limiter la bétonisation de leur territoire et reconnecter la ville à l'agriculture et au vivant. De leur côté, des urbanistes s'efforcent de repenser la ville de manière à poursuivre l'urbanisation sans empiéter davantage sur les terres agricoles. Alors que certains considèrent cette démarche comme propice à l'avènement d'une ville en harmonie avec son environnement, d'autres dénoncent une hypocrisie « élégante », affirmant que « même un bulldozer vert finit par détruire la terre ».

Conclusion : vers des territoires plus autonomes sur le plan alimentaire ?

00:47:22 à 00:52:22

Pour rendre les Alpes-Maritimes plus autonomes sur le plan alimentaire, le film met en avant plusieurs propositions, impliquant tous les acteurs de la société : prise de conscience de la situation devenue alarmante en termes de sécurité alimentaire (2 % d'autonomie) ; un changement de mentalité vis-à-vis de l'agriculture ; un intérêt accru pour l'agriculture locale et bio ; l'agriculture considérée comme une science de la vie, nourrissant la terre et devant être léguée aux prochaines générations ; une valorisation des produits locaux pour apporter des revenus, des emplois et de la fierté à tous les habitants du territoire ; un portage politique fort par les élus locaux afin d'ouvrir de nouveaux chemins au développement des

filières agricoles de proximité, essentielles pour la population. « *Manger, c'est un acte biologique, politique et sacré* » (Michel Serres, philosophe (1930-2019).

PROTAGONISTES

- Karine Emsellem - maître de conférences - Université Côte d'Azur (UCA)
- Airy Chrétien - cofondateur du Collectif Citoyen 06
- Maxime Schmitt - oléiculteur et coordinateur de la Maison des Semences Paysannes maralpines
- Jonathan Bereau - maraicher bio
- Maurin Pisani - producteur de jasmin
- Anne Caluzio - productrice de jasmin
- Agnès Papone - agricultrice Bio
- Renaud Papone - agriculteur Bio
- Thomas Barralis - directeur départemental de la SAFER Alpes-Maritimes
- Jérôme Viaud - maire de Grâce
- Cécile Beaudesson - paysagiste conceptrice - Urbaniste

POUR ALLER PLUS LOIN ?

Quelques chiffres sur l'artificialisation des sols

L'artificialisation des sols, c'est quoi ?

L'INSEE définit l'artificialisation des sols de la manière suivante :

Il s'agit de la « Transformation d'un sol à caractère agricole, naturel ou forestier par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle. Ce changement d'usage des sols, le plus souvent irréversible, a des conséquences qui peuvent être préjudiciables à l'environnement et/ou à la production agricole. »¹

Surfaces artificialisées : de quels sols parle-t-on ?

Sont considérés comme artificialisés l'habitat et les espaces verts associés, les zones industrielles et commerciales, les équipements sportifs et de loisirs, les réseaux routiers, les parkings, les mines, les décharges ou les chantiers².

Artificialisation : quels impacts sur les terres agricoles et l'alimentation ?

Le premier responsable de l'artificialisation des sols est létalement urbain. Les zones urbaines et périurbaines viennent grignoter les espaces agricoles de proximité. Ce phénomène rentre en concurrence avec les activités agricoles de circuits courts et l'alimentation de proximité³. Elle participe donc à limiter l'autonomie agricole et alimentaire des territoires.

Pour un territoire, une autonomie alimentaire limitée est un frein à l'avènement d'un système agricole et alimentaire souverain, dont l'organisation serait définie par les peuples qui l'habitent. Pour en savoir plus sur la notion de souveraineté alimentaire : [Ressources pédagogiques sur la souveraineté alimentaire](#)⁴.

¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2190>

² <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2190>

³ Les greniers de l'abondance, vers la résilience alimentaire, 2020 <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>

⁴ Alimenterre, <https://www.alimenterre.org/ressources-pedagogiques-sur-la-souverainete-alimentaire>

Artificialisation : quels impacts sur l'environnement et les cadres de vie ?

- Perte de biodiversité par la destruction d'habitats du vivant, de tout un écosystème.
- Augmentation des risques d'inondations. Les sols artificialisés sont souvent imperméables, ils n'absorbent pas l'eau de pluie. Cela peut mener à l'amplification des phénomènes de ruissellement et d'inondation.
- Réduction de l'autonomie alimentaire des territoires.
- Amplification de la fracture sociale entre zones urbaines et péri-urbaines et zones rurales.
- L'artificialisation entraîne la raréfaction des espaces naturels ce qui renforce les phénomènes d'îlots de chaleur urbains.

Artificialisation des terres agricoles : quel état des lieux ?

En France :

- L'expansion des sols artificialisés se fait pour les deux tiers au détriment des terres agricoles.
- Les terres agricoles couvrent 28 millions d'hectares du territoire national contre 35 millions en 1960⁵, une diminution majoritairement due à l'artificialisation des sols.
- Depuis 1981, 2 millions d'hectares de terres agricoles ont été artificialisés⁶.
- De 2006 à 2015, entre 20 000 et 66 000 hectares sont artificialisés par an⁷.

Evolution de l'affectation des sols en France :

Répartition des sols par année	1982	2002	2020
Sols artificialisés	5,2%	7,3%	9,1%
Terres agricoles	56%	53,4%	51,8%
Zones boisées, naturelles, humides ou en eau	38,8%	39,3%	39,1%
Total	100%	100%	100%

Source : INSEE⁸

- L'artificialisation des terres n'est pas une conséquence de la croissance démographique car la surface des sols artificialisés augmente trois fois plus vite que la population française.
- L'artificialisation des sols ne se développe pas de manière égale sur tout le territoire national. En France, elle se concentre majoritairement autour des agglomérations et le long des littoraux (atlantiques et méditerranéens).⁹

Dans les Alpes-Maritimes :

La côte méditerranéenne est l'un des territoires les plus artificialisés de France. Les Alpes-Maritimes n'échappent pas à ce constat.

- Le rythme d'artificialisation des terres dans les Alpes-Maritimes est bien supérieur à la moyenne nationale. Entre 2011 et 2016, les terres artificialisées sur le territoire correspondent à 18 % de ses terres agricoles utiles et productives contre 0,6 % à l'échelle nationale¹⁰ ;
- Sur le territoire, 891 ha ont été artificialisés entre 2011 et 2016¹¹ ;

⁵ Desriers M. (2007) L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. Agreste Cahiers 2:3-14.

⁶ Ibid

⁷ <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281689?sommaire=3281778>

⁹ Cerema <https://www.cerema.fr/fr>

¹⁰ CRATER <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic/alpes-maritimes/indicateurs/rythme-artificialisation>

¹¹ <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic/alpes-maritimes/indicateurs/politique-amenagement>

- Au niveau national, le département des Alpes Maritimes est le 3^{ème} département avec le rythme d'artificialisation des terres le plus élevé derrière les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis ;
- L'identité agricole des Alpes-Maritimes s'est principalement construite autour du maraîchage et de la culture de fleurs à parfum. Entre 1970 et 2010 la surface consacrée à ces deux activités a respectivement baissé de 80 et de 74 %¹² ;
- Dans le département des Alpes-Maritimes, 8,4 % des logements sont vacants¹³.

L'accès au foncier pour les agriculteurs en France, quelles problématiques ? ¹⁴

Le coût du foncier agricole est un obstacle majeur à la détention de terres pour les exploitants agricoles, en particulier pour ceux et celles qui souhaitent s'installer en agriculture sans avoir de ressources familiales dans ce domaine. En effet, les terres agricoles, soumises à la concurrence sur les usages du sol valent de plus en plus chères.

- Concurrence entre les usages des sols : les terres agricoles sont concurrencées par d'autres utilisations des sols et plus particulièrement son artificialisation. Parce que les terres constructibles sont vendues plus chères que les terres agricoles, les propriétaires peuvent être tentés de vendre leur terre pour des usages urbains. Même s'il existe des normes censées protéger les terres agricoles et les rendre interdites à l'artificialisation, celles-ci peuvent être assez facilement contournées.
- Concurrence entre les usages agricoles : les tendances sont à la concentration des terres et à la baisse du nombre d'exploitants agricoles. Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 1 017 000 en 1988 à 389 000 en 2020. Sur la même période la surface moyenne des exploitations est passée de 28ha à 69ha¹⁵. Les terres disponibles sont rares et souvent rachetées par des exploitants plus gros, soumis à des fortes logiques de productivité. Cela limite les opportunités d'installation de nouvelles agricultrices et de nouveaux agriculteurs.
- Complexité administrative : les procédures administratives peuvent être longues, complexes et coûteuses, ce qui limite l'accès au foncier à de nouveaux agriculteurs.
- Difficultés de financement : les institutions financières et autres prêteurs peuvent être réticents à l'idée d'accorder des prêts aux agriculteurs débutants et qui ne sont pas issus du milieu agricole.

Pour tenter de résoudre ces problèmes, des dispositifs et des organismes de soutien et d'accompagnement spécifique existent pour l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices. C'est par exemple le cas des SAFER et de l'association Terre de Liens. Des politiques peuvent également être mises en place pour faciliter l'accès au foncier. En particulier les collectivités territoriales peuvent jouer un grand rôle dans la conservation et l'attribution des terres agricoles.

L'accès au foncier agricole en Afrique de l'Ouest : constat et chiffres¹⁶

- **Acquisition des terres par des investisseurs étrangers.** Ces achats ont des objectifs variés, comme l'extraction minière ou la production alimentaire destinées à d'autres pays. S'il est compliqué d'avoir des chiffres cohérents et précis en ce qui concerne cette thématique, Land Matrix Initiative, base collaborative et indépendante

¹² <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/l2019artificialisation-des-sols-en-france>

¹³ Ibid.

¹⁴ <file:///C:/Users/festival.CFSI/Downloads/ES444A.pdf>

¹⁵ CRATER à partir des données de l'AGRESTE <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic/communaute-de-communes-coeur-de-chartreuse/indicateurs/superficies-exploitations>

¹⁶ FAO <https://www.fao.org/3/i8295fr/i8295fr.pdf>

de données internationales, estime qu'entre 2010 et 2020, 7,3 millions d'hectares sont passés sous contrat de location ou d'acquisition en Afrique Subsaharienne¹⁷.

- **Propriété informelle** : dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, une partie des terres est détenue selon des systèmes de tenure informelle, où les droits de propriété ne sont pas officiellement enregistrés. Cela crée une incertitude juridique et rend difficile la sécurisation des droits fonciers, en particulier pour les nouveaux venus.
- **Pression démographique et expansion urbaine** : croissance démographique forte qui entraîne une large pression sur les terres agricoles. Les phénomènes d'expansion urbaine sont très forts, des terres agricoles sont donc artificialisées.
- **Faible financement** : les nouveaux agriculteurs peuvent avoir du mal à se faire financer pour accéder à des terres.
- **Défis liés à la gouvernance foncière** : la gouvernance foncière, basée le plus souvent sur le droit d'usage et non le droit réel, ne permet pas un accès facile et sécurisé à la terre. Les femmes sont les plus affectées par cette situation car elles sont rarement titulaire de droits de propriété et se voient plus facilement « dépossédées » de leur terres.

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Des collectivités territoriales, des PAT, des restaurations collectives qui tentent de repenser le système alimentaire et agricole de leur territoire
- Des représentants d'organisations travaillant dans la gestion du foncier agricole comme la SAFER ou facilitant l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs comme Terre de Liens
- Des acteurs de la transition agro-écologique (paysans, AMAP, épicerie solidaires, coopératives etc.)
- Le réalisateur pour une projection dans le sud-est
- Des collectifs d'urbanistes alternatifs

Questions pour entrer dans le débat

- Quelles sont les principales raisons de l'artificialisation des sols dans votre territoire ?
- Quelles sont les conséquences de l'artificialisation des sols pour les agriculteurs, l'environnement et la société en général ?
- Est-il possible de diminuer l'artificialisation des sols ? Si oui, comment ?
- Quels sont les acteurs locaux qui pourraient accompagner les nouveaux porteurs de projets agricoles pour les aider dans leur accès au foncier ?
- En quoi l'artificialisation des sols accentue la dépendance aux territoires plus lointains ?

¹⁷Land Matrix

https://landmatrix.org/documents/116/Land_Matrix_Analytical_Report_III_Exec_Summary_French.pdf

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Pensez-vous qu'il puisse y avoir des défis similaires entre l'artificialisation des sols dans les Alpes-Maritimes (et plus généralement en France) et dans les pays du Sud ? Si oui, lesquels ?
- Connaissez-vous d'autres modes de gestion du foncier agricole, notamment dans les pays du Sud ?
- Connaissez-vous la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP)¹⁸ ? En quoi l'application de ces droits permettrait de préserver et/ou faciliter l'installation des agriculteurs et la souveraineté alimentaire ?

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- Calculateur de résilience alimentaire des territoires [PARCEL](#) et [CRATER](#) – cherchez les données pour votre territoire
- [Un arbre à problèmes](#) dont la question centrale serait l'artificialisation des sols avec les causes et les conséquences
- Créer un [Kahoot](#) (questionnaire interactif et ludique) avec quelques questions sur l'artificialisation des sols

Ecueils à éviter

- Oublier de faire le lien avec les pays du Sud
- Ne rester que sur l'exemple de la région PACA
- Tomber dans la dénonciation sans amener les participants à réfléchir aux solutions qui pourraient être mises en œuvre localement

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- [Fiche - la relocalisation de l'alimentation](#)

La reterritorialisation ou relocalisation de l'alimentation est un phénomène de plus en plus présent dans les discours scientifique, politique, médiatique depuis quelques années. Il faut distinguer la différence de ce phénomène au Nord et au Sud. Dans les pays du Nord, et dans quelques pays riches au Sud, ce phénomène traduit une recherche d'autosuffisance, une politique publique de relocalisation sur un territoire donné ou encore d'agriculture urbaine, en pleine émergence depuis vingt ans. Au Sud, la relocalisation de l'alimentation ne recouvre pas les mêmes problématiques. Il s'agit surtout de reconnecter la production intérieure avec la demande intérieure dans un souci de souveraineté alimentaire. Cette démarche est également reprise au plan politique : ainsi au Togo, le mois d'octobre a été décrété le mois du consommateur local.

- [Fiche – accaparement des terres](#)

¹⁸ <https://www.ohchr.org/fr/statements/2022/12/un-declaration-rights-peasants-un-experts-call-action-ahead-anniversary>
<https://viacampesina.org/wp-content/uploads/2020/04/UNDROP-Book-of-Illustrations-I-FR-I-Web.pdf>

Apparu en 2008, le terme « accaparement des terres » ou « land grabbing » en anglais, désigne une acquisition controversée de terres agricoles de grande superficie par des entreprises transnationales et gouvernementales. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte mondial de réduction de l'offre en terres arables, de stress hydrique croissant, et de hausse de la demande alimentaire. Il est également encouragé par le développement des agro-carburants. Pour les investisseurs, ces acquisitions représentent un gain au niveau macroéconomique (augmentation du PIB et des recettes étatiques), ainsi que des aides financières à la production ou consommation d'agro-carburants. Or, ces accaparements de terres comportent énormément de risques pour les populations locales. En perdant l'accès à ces terres, elles perdent par la même occasion l'accès à leurs moyens de subsistance, engendrant une dégradation de leur sécurité alimentaire. Que faire face à l'accaparement des terres ? Sécuriser l'accès au foncier, repenser le modèle énergétique et réformer le système agricole et alimentaire sont autant de pistes à travailler en France et dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la résilience alimentaire :

- Livre, « *Vers la résilience alimentaire- faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires* », Les Greniers d'Abondance, 2020. <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf> Livre, « *Qui veille au grain ? Sécurité alimentaire : une affaire d'état* », Les Greniers d'Abondance, 2022. <https://resiliencealimentaire.org/download/qui-veille-au-grain/?wpdmdl=15237&masterkey=621cd787b399d>
- Outil pédagogique « *Calculateur de résilience alimentaire des territoires* ». <https://www.alimenterre.org/calculateur-de-resilience-alimentaire-des-territoires>
- Baromètre de la résilience alimentaire, CNRA. <https://www.cnra-france.org/barometre-de-la-resilience-alimentaire/>

Sur le foncier agricole sous tension :

- <https://www.ofb.gouv.fr/lartificialisation-des-sols>
- Article, « *Le foncier agricole : une ressource sous tensions* », Jean Cavailles et al. 2011. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2011_num_444_1_9639
- Rapport, « *Agir sur le foncier agricole* » ; Terre de Liens, 2022. https://ressources.terredeliens.org/les-ressources?task=download&collection=u_util_jquery_docs_upload&xi=0&file=u_util_jquery_docs_upload&id=31
- Rapport, « *Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun* », GREP, 2013. <https://www.cairn.info/revue-pour-2013-4.htm>

Sur les alternatives :

- Site de Terre de Liens : <https://terredeliens.org/> Centre de ressource de Terre de Liens : <https://ressources.terredeliens.org/>
- Site de [SOL Alternatives Agroécologiques](#) et du [Collectif Nourrir](#)



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....
F-75009 Paris

@: info@cfsi.asso.fr.....
www.cfsi.asso.fr

